

Chères Pompignacaises, chers Pompignacais,

Depuis 2020, les années se succèdent avec leurs lots de difficultés et d'évènements déstabilisants nous obligeant à nous adapter en permanence sans jamais baisser les bras.

Malgré ce contexte très complexe, des projets d'envergure ont été réalisés en 2023 : parvis de l'église, réhabilitation complète de la maison des associations en bibliothèque, 1ère tranche de réaménagement et de rénovation énergétique de la Mairie et de la maison des solidarités, espace de jeux en centre bourg, extinction de l'éclairage public de 23h à 6h, élaboration du schéma directeur des eaux pluviales afin de lutter contre les risques d'inondation et travaux sur 3 bassins de stockage, vaste campagne de curage des fossés, diagnostic du réseau d'assainissement, travaux de voiries, plantations d'arbres au travers notamment de l'évènement « Une naissance, un arbre »...

Notre volonté de proximité, de partage, d'écoute et d'échange collectifs s'est traduite par 5 réunions publiques, 4 réunions de quartiers et de nombreux évènements festifs (accueil des nouveaux Pompignacais, repas des aînés, spectacles pour enfants, fête des associations, marché de Noël, concerts de l'école municipale de musique, programmation théâtrale...). Nous pouvons nous féliciter de cette politique ambitieuse et de ces réalisations sans recours à l'emprunt (et ce d'ailleurs depuis notre entrée en fonction) et sans hausse des taux communaux de l'impôt foncier en 2023 alors que beaucoup de communes ont dû s'y résigner face à la hausse des charges financières des collectivités. Nous continuons donc à nous désendetter et démontrons notre bonne gestion budgétaire.

2023 fut également l'année du travail de fond sur la modification du PLU et la préparation de la révision qui suivra à partir de 2025. En effet,

Madame le Maire

et son conseil municipal

vous souhaitent une

TRÈS BELLE ANNÉE

2024

nous souhaitons un développement harmonieux et raisonné de notre commune garantissant la qualité de vie et la préservation de l'identité de Pompignac.

Enfin, 2023 a permis de débiter les études de définition et de faisabilité sur des projets structurants pour l'avenir de notre commune. Elles se traduiront dès 2024 par le démarrage des travaux d'enfouissement de lignes électriques (voir p 6&7), des travaux de voiries et d'amélioration de la sécurité routière, le déploiement du plan vélo, la réhabilitation des bassins de stockage d'eaux pluviales de Cadouin, la poursuite de la rénovation des bâtiments communaux... et à plus long terme, réhabilitation-extension de l'école élémentaire et nouveaux équipements sportifs.

Ainsi, les budgets 2024 seront votés au 1er trimestre pour engager progressivement ces projets en fonction de nos ressources financières propres.

La réussite de l'année 2023 tient aux projets réalisés, à la rigueur budgétaire et surtout à l'expression de la démocratie. L'équipe municipale s'attache tout particulièrement à ce dernier point en discutant tous les sujets en commissions thématiques regroupant élus de la majorité et de l'opposition. Cela permet le partage des idées et le débat pour une prise de décision concertée.



Ainsi en 2023, 65 délibérations ont été présentées en conseil municipal : 64 votées à l'unanimité, 1 adoptée avec 1 abstention. Je suis fière de ce mode de fonctionnement qui mène à la discussion, à l'apaisement et à l'adhésion pour le bien des Pompignacais.

Cette réussite est donc collective. Aussi, je remercie chaleureusement tous les élus et les agents pour leur travail, leur dévouement et leur engagement sans faille auprès de moi, pour l'intérêt collectif et la qualité de vie à Pompignac.

Je souhaite également faire part de toute ma gratitude aux bénévoles, membres des associations, acteurs économiques et sociaux locaux qui font vivre et bouger Pompignac dans une atmosphère conviviale et bienveillante. A nouveau très belle et très heureuse année à vous tous, je vous souhaite le meilleur pour 2024

Avec tout mon dévouement et ma sincérité

Le maire
Céline Deligny-Estover



LA COMMUNE FORME SES AGENTS DES ÉCOLES À LA LUTTE CONTRE LE HARCÈLEMENT SCOLAIRE

La prévention et la lutte contre le harcèlement dans les écoles sont des conditions nécessaires à l'accomplissement des missions de l'éducation nationale. Elles constituent un enjeu majeur pour la réussite éducative et sont un sujet de préoccupation : en effet, le fait d'être victime ou auteur de harcèlement entre élèves peut être à l'origine de difficultés scolaires, d'absentéisme, voire de décrochage, mais aussi engendrer de la violence ou des troubles de l'équilibre psychologique et émotionnel. Cela peut conduire à des crises de dépression graves pour celui qui en est victime, menant parfois jusqu'au suicide.

Assurer la sécurité et la sérénité de tous les élèves et de tous les personnels dans les écoles, c'est transmettre et faire respecter les valeurs essentielles que sont la solidarité, la fraternité, la dignité de tous, le dialogue, l'écoute et le respect mutuel.

Un climat scolaire serein permet de réduire les violences à l'école, dont les plus silencieuses comme le harcèlement entre élèves.

Pour accompagner le programme **phARe** (programme de lutte contre le **HAR**cèlement à l'**É**cole) de l'Education Nationale, la municipalité a proposé à ses agents de suivre une formation contre le harcèlement à l'école.

6 heures ont été dédiées à cette formation en présentiel.



Les objectifs principaux étaient les suivants :

- Présentation du programme **phARe** (vous pouvez le consulter sur <https://www.education.gouv.fr/non-au-harcèlement>)
- Information, sensibilisation des personnels sur les notions d'intimidation et de harcèlement
- découverte du plan de prévention et du protocole national de traitement des situations d'intimidation et de harcèlement
- découverte de la Méthode de Préoccupation Partagée : identification du groupe et de ses membres pour prendre conscience de la situation et rechercher avec eux une issue positive pour sortir du harcèlement. Cette méthode apparaît actuellement comme l'une des plus efficaces pour traiter à la base les situations de harcèlement.
- préconisations sur la posture à adopter et signalement
- protocole national de gestion des situations de harcèlement
- présentation du climat scolaire

FORMATION SÉCURITÉ POUR LES MEMBRES DES ASSOCIATIONS POMPIGNACAISES

Les établissements recevant du public sont soumis à des visites périodiques menées par la commission de sécurité. Suite au passage de celle-ci en 2015 puis 2023, pour la salle des fêtes notamment, il a été demandé à la Mairie de conventionner avec les utilisateurs des espaces municipaux, essentiellement les associations, pour qu'ils désignent notamment un responsable de salle.

Dans le cadre de cette convention, il est nécessaire d'organiser des formations à la sécurité incendie pour ces responsables.

La 1ère a été réalisée le 15 novembre dernier en présence de responsables/membres des associations et personnels municipaux.

D'autres formations sont à venir pour compléter ce dispositif avant la signature des conventions avec les associations pour la rentrée prochaine.

Le coût des formations est pris en charge par la municipalité.

RETOUR SUR LE COUP DE VENT DANS LA NUIT DU 04 AU 05 NOVEMBRE 2023

Ce coup de vent a été violent sur la commune : arbres centenaires tombés au sol, bâtiments et mobiliers urbains abimés et coupures d'électricité dans certains quartiers sur des durées allant jusqu'à 6 jours suite à des câbles sectionnés par les chutes d'arbres.

Dimanche matin 05 novembre, élus et bénévoles étaient mobilisés sur tous les secteurs de la commune pour dégager les routes en tronçonnant les arbres au sol, porter secours aux personnes et mettre en sécurité les bâtiments communaux et les voies.

Un grand merci à tous les bénévoles venus aider !

Le coût financier de cette tempête est estimé à près de 15 000 € TTC : Elagage et

abattage d'arbres, réparations diverses (candélabres, clôtures, fuites en toitures de bâtiments). Ces coûts financiers ne sont pas pris en charge par l'assureur de la collectivité.

Certains arbres ayant été fragilisés, la commune mandatera, en 2024, un expert pour effectuer un diagnostic précis des arbres potentiellement dangereux sur le domaine public avant toute décision d'abattage.

Les voies communales ne sont pas épargnées par ces événements climatiques, notamment les fortes pluies, qui dégradent en permanence nos voies et exigent des interventions régulières d'entreprises pour reboucher les nids de poule.



AMENAGEMENT DES AIRES DE JEUX

Les aires de jeux au Théâtre de verdure et au Parc de Cadouin ont de plus en plus de succès. Pour le confort des usagers, pendant cette période hivernale, la commune va poursuivre l'aménagement de ces espaces par l'ajout de mobilier urbain.

Au Théâtre de Verdure, en centre bourg, deux bancs et une table de pique-nique seront bientôt installés en périphérie des jeux pour enfant et ainsi permettre des moments de loisirs, de partage et de détente.

A l'aire de jeux de Cadouin, une table de pique-nique supplémentaire sera installée à l'ombre des arbres tout en gardant une proximité avec les jeux.

A noter que 3 chênes du parc ont dû être abattus suite au coup de vent de novembre 2023 car fragilisés. Des replantations auront lieu afin de compenser ces pertes et maintenir le caractère boisé de l'espace.

JEUX DE LA COUR DE L'ÉCOLE MATERNELLE

La commission de sécurité, qui effectue des contrôles dans nos écoles, avait alerté la municipalité courant 2023 sur la non-conformité de la structure de jeux située dans la cour de l'école maternelle.

La raison : un élément de jeux avait été enlevé il y a plusieurs années sans le remplacer par un dispositif adapté. Il y avait donc risque pour les enfants.

Suite à cette information et par mesure de sécurité, la municipalité avait interdit l'accès à une partie de la plateforme de jeux privant les enfants de cette structure. Des travaux de remise en conformité ont été réalisés en novembre 2023. Nos enfants peuvent de nouveau s'amuser en toute sécurité.



AMÉNAGEMENT DU PARVIS DE L'ÉCOLE MATERNELLE

Après la réalisation de la place PMR à l'école maternelle, la commune va poursuivre l'aménagement du parvis pour en assurer la sécurité et éviter les intrusions de véhicules non autorisés :

- pose de barrières et de potelets, interdisant l'accès à tous les véhicules,
- aménagement paysager avec mise en place de deux pots destinés à accueillir une composition de plantes diverses et variées. Cette végétation apportera un cadre verdoyant à ce parvis.
- installation de bancs.

FERMETURE DU CHEMIN DE BRONDEAU

La liaison entre ce chemin et l'Avenue des Bons enfants menant à Fargues Saint Hilaire est désormais fermée.

Une barrière mobile assure le passage des camions du SEMOCTOM pour le ramassage des déchets ménagers et celui des véhicules de secours si besoin.



TRAVAUX SUR LA PLAINE DES SPORTS

A la suite d'un coup de vent en 2022, le filet du fronton de la pala menaçait de tomber et avait été déposé par les services techniques afin de sécuriser la zone.

Après étude, une entreprise spécialisée est venue refixer le filet en s'assurant de renforcer les ancrages en novembre 2023.

La pala pompignacaise a ainsi repris ses activités sans crainte de perdre ses pelotes et en toute sécurité.

Tennis couvert

Les bâches du pignon de la salle de tennis, déchirées par des coups de vent, ont été remplacées au mois de novembre 2023.



LE DÉBROUSSAILLEMENT EST UNE OBLIGATION LÉGALE QUI NOUS PROTÈGE TOUS

QUI DOIT DÉBROUSSAILLER ?

Le débroussaillage incombe à celui qui crée le risque : tout propriétaire, ou son ayant-droit (locataire), de constructions, chantiers ou installations de toute nature.

QUAND DÉBROUSSAILLER ?

La période la plus appropriée est juste avant la reprise de la végétation, durant les mois de février et mars, et lorsque le niveau de vigilance est de « faible à moyen » (consultable sur dfci-aquitaine.fr). Cette opération doit être renouvelée au moins une fois par an et adaptée selon la croissance des végétaux.

COMMENT DÉBROUSSAILLER ?

Débroussailler consiste à réduire les strates végétales et arbustives, mais ce n'est pas couper les arbres !

Le débroussaillage doit être effectué y compris sur les terrains voisins après en avoir informé leurs propriétaires. Ceux-ci ne peuvent s'y opposer.

Le débroussaillage doit être réalisé de façon continue sans tenir compte des limites de propriété (le feu ne les connaît pas !) aux abords des constructions sur une profondeur de 50 mètres, de part et d'autre des chemins d'accès aux bâtiments sur une largeur de 10 mètres. La distance peut être portée par le Maire ou le Préfet à 100 mètres voire 200 mètres dans les secteurs à haut risque.

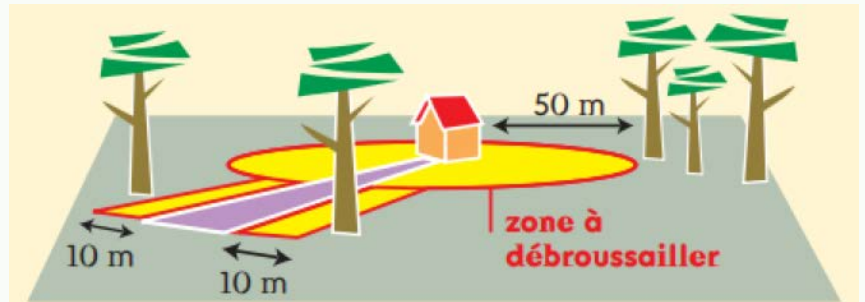
Ces travaux peuvent être assurés personnellement ou sous-traités à une entreprise.

ATTENTION Les végétaux coupés doivent être compostés, broyés ou déposés en déchèterie.

OÙ DÉBROUSSAILLER ?

Le débroussaillage incombe à celui qui crée le risque. Concrètement :

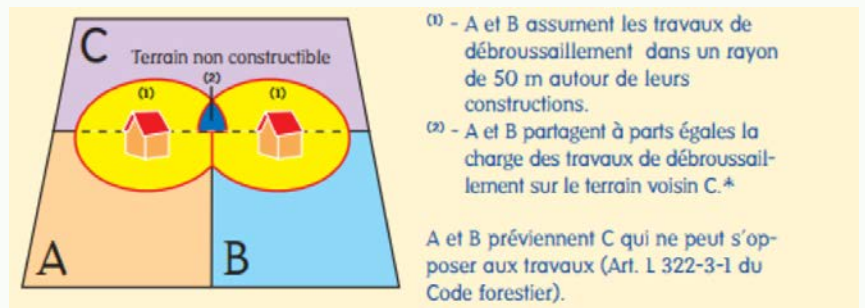
- **Débroussaillage autour d'une habitation**



- 50 m ou 100 m aux abords des constructions
- 10 m de part et d'autre des voies privées d'accès à l'habitation

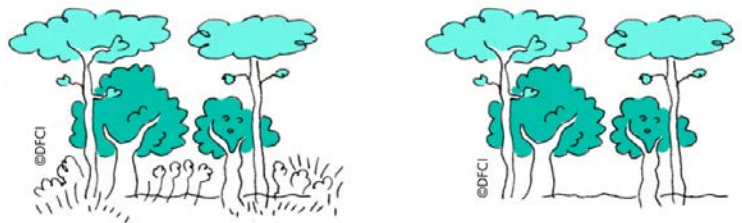
- **Débroussaillage sur fonds voisins non constructibles :**

A et B sont propriétaires de maison sur leurs terrains en zone urbaine. En limite de propriété se trouve une zone végétalisée non constructible (naturelle ou forestière)



- **Débroussaillage en zone urbaine :**

En zone U selon le PLU en vigueur sur la commune, le débroussaillage est obligatoire sur la totalité de la parcelle. Il est à la charge du propriétaire.



DES NICHOURS À MÉSANGES DANS LES ESPACES PUBLICS

La mairie a proposé, aux enfants pompignacais, un atelier de construction de nichours à mésanges (charbonnières et bleue) le samedi 14 octobre dernier.

43 enfants étaient inscrits et ont réalisé 12 nichours.

Ces derniers ont été posés à l'aide de sangles sur les arbres de la commune, en centre bourg, dans la cour de l'école élémentaire et au parc de jeux de Cadouin.

Les mésanges s'installent dans leur nid à partir de fin mars pour s'y reproduire au printemps et en été.

Espérons qu'elles occuperont ces abris pour le plus grand plaisir des enfants !

Le saviez-vous ? les mésanges sont des prédateurs des moustiques tigres, alors n'hésitez pas à leur proposer le gîte en implantant des nichours dans vos jardins.



UN ARBRE, UNE NAISSANCE



La commune poursuit sa volonté de maintenir son territoire verdoyant.

Cette volonté se traduit par des plantations ou des replantations d'arbres, en compensation de chutes ou d'abattages d'arbre du domaine communal notamment suite au coup de vent de la nuit du 04 au 05 novembre

derniers, et s'illustre par des projets communaux.

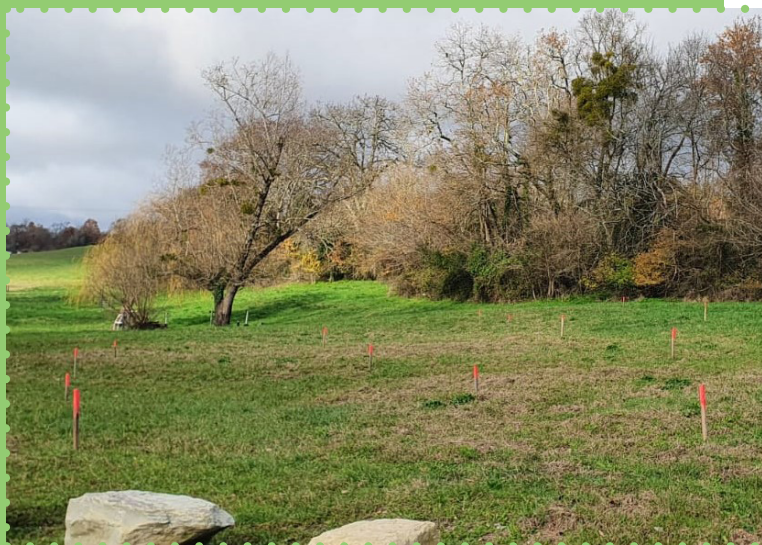
Pour exemple, l'évènement annuel « Une naissance – Un arbre » offre la possibilité de parrainer un arbre, récemment planté sur les espaces verts de la commune, par des enfants pompignacais nés durant l'année précédente.

Dans ce cadre, une trentaine d'arbres sera plantée cet hiver. Les essences sont choisies en concertation avec le Conseil consultatif Arbres et espaces de verdure, et leurs emplacements, sur le domaine public, sont définis en fonction de l'espace disponible avec l'ambition d'arborer tous les quartiers de la commune.

En 2024, la municipalité conviera les parents des petits bouts pompignacais nés en 2023 pour ce parrainage.

Ainsi vous avez pu voir « fleurir » des piquets bois sur certains espaces verts. Aucune crainte à avoir, il ne s'agit pas de piquetage en vue de construction, mais de repérage pour les futures plantations.

Pour rappel, en 2023, **37 arbres** furent ainsi plantés et parrainés.



TONTE DE NOS ESPACES VERTS PAR LE TROUPEAU DE MOUTONS COMMUNAL

La commune dispose d'un troupeau de moutons composé de 19 têtes.

Il lui a été confié par le conservatoire de la race d'Aquitaine il y a 3 ans, par convention.

Le 03 décembre dernier une « grande transhumance » a eu lieu depuis la plaine des sports jusqu'au centre bourg de Pompignac.

Près de 50 bénévoles sont venus aider et accompagner les élus dans cette migration.

Enfants et parents étaient heureux de ce bon moment passé ensemble en cheminant sur la ceinture verte pour guider notre troupeau vers son nouveau lieu de résidence.

Les moutons ont été amenés sur le terrain à côté de l'école maternelle et, tout dernièrement, derrière le cimetière. Des brebis pleines ont mis bas. La proximité avec les écoles et le centre bourg permet à nos enfants de découvrir les agneaux et de profiter de leur présence.





ENEDIS INVESTIT 11,6 MILLIONS D'EUROS POUR CRÉER UN NOUVEAU POSTE SOURCE À POMPIGNAC

Suite à la concertation menée en 2014 sous l'égide du préfet, et pour répondre aux besoins croissants en électricité du territoire, un nouveau poste source sera installé à Pompignac fin 2025, le long du Chemin de Primet. Situé au cœur d'un espace boisé, il alimentera en électricité 11 000 familles, commerçants et entreprises des communautés de communes des Coteaux Bordelais et du Secteur de Saint-Loubès.

C'est quoi un poste source ?

Un poste source est un ouvrage électrique industriel qui se trouve à la jonction des lignes électriques de haute tension, à 63 000 volts et des lignes moyenne tensions, à 20 000 volts. Il joue un rôle essentiel dans le système électrique global en réduisant la tension de l'électricité pour l'acheminer ensuite sur le réseau de distribution Enedis jusque chez les clients.

Un investissement pour répondre à la forte croissance de la demande en électricité

Le suivi des consommations à l'Est de l'agglomération bordelaise et les études conduites par Enedis ont mis en lumière une forte croissance de la demande d'électricité, en particulier autour de la Départementale 936.

Les réseaux existants montrent des signes de saturation et le nombre de coupures temporaires d'électricité augmente. Ils ne pourront satisfaire durablement la demande.



Face à ce constat, Enedis a décidé d'investir dans la création d'un nouveau poste source 63 000/20 000 volts, équipé, à sa mise en service, d'un transformateur de puissance de 36 Méga voltampères. Ce projet permettra :

- De régler les contraintes électriques actuelles ;
- De sécuriser la fourniture en électricité de tous les usagers ;
- D'accompagner durablement le développement du territoire couvert notamment par les communautés de communes des Coteaux Bordelais et du

Secteur de Saint-Loubès.

Le poste source, représentant un investissement de 11,6 millions d'euros, permettra de répondre à la demande croissante d'électricité dans la zone. Son emplacement est stratégique, en zone boisée, à 2,8 kilomètres du centre-ville de Pompignac, et proche des communes de Tresses et Fargues Saint-Hilaire.

Un réseau électrique modernisé

Ce nouveau poste source est l'occasion de fiabiliser la qualité de la fourniture d'électricité des clients. Ainsi, 30 kilomètres de réseau souterrain HTA seront créés dont 21 à Pompignac, et 11 kilomètres de lignes électriques aériennes moyenne tension seront supprimés par enfouissement, exclusivement sur la commune de Pompignac. Ces travaux débuteront en septembre 2024. Ces travaux amélioreront la qualité de fourniture d'électricité sur la commune et permettront d'embellir les paysages.

Cet enfouissement des lignes présente un intérêt indéniable pour la fiabilité de l'alimentation mais aussi pour le visuel et l'esthétique des paysages de la commune.

La modernisation du réseau passe également par la mise en place de nouveaux postes de transformation sur la commune et le remplacement d'existants saturés par la demande.

Au total ce sont 18 postes de transformation qui seront installés dans le cadre du projet à Pompignac (sur parcelle communale et privée) sur les 27 prévus en totalité. Pour chacun d'eux, l'implantation a été décidée en concertation avec la municipalité et les propriétaires.

Dans le cadre de la mise en place de postes de transformation et d'enfouissement de réseaux sur le domaine communal pompignacais, une délibération a été prise en conseil municipal du 04 octobre 2023 permettant à Mme Le Maire de signer les conventions rattachées à ces travaux pour autoriser ENEDIS à intervenir.



Réseau ancien, enfoui ou supprimé



Un projet exemplaire pour la protection de l'environnement et de la biodiversité

Le poste source sera installé au sein d'une zone boisée engendrant la perte de 9 600 m² de boisements et de fourrés nécessaires pour sa construction.

La commune a souhaité que la compensation de ces espaces naturels perdus soit réalisée sur la commune. Ainsi, Enedis, grâce à la mise à disposition d'espaces par la mairie de Pompignac, créera plus de 10 000 m² de chênaie pour compenser cette destruction. Cette disposition permet de restituer sur la commune une zone boisée équivalente à celle nécessaire dans le cadre du projet. Autour du poste, la totalité du boisement de 13 500 m² déjà présent sera déclaré Espace Boisé Classé, et sa gestion sera aménagée afin d'en augmenter la biodiversité : limitation des espèces invasives, installation de gîtes pour les oiseaux et les insectes...



Tout savoir sur les mesures en faveur des espèces protégées qui sont mises en œuvre

- Restauration du sous-bois par l'élimination des espèces exotiques envahissantes afin de favoriser la réinstallation progressive des espèces végétales indigènes,
- Plantation de haies rustiques et arbustives,
- Classement du boisement situé autour du poste source sur le long terme, en Espace Boisé Classé (EBC) au Plan Local d'Urbanisme de la commune

- Reconstitution de 10 447 m² de boisement ex-situ, de faible densité, par la plantation de Chêne pédonculé, complétée d'autres espèces arborées (Charme, Erable champêtre) et d'espèces arbustives, sur 3 parcelles communales. Les boisements sont conservés en libre évolution au minimum pendant 50 ans.

Une Obligation Réelle Environnementale (ORE)

est contractée entre la commune de Pompignac et Enedis pour la gestion de ces boisements pour une durée de 99 ans, afin de permettre un vieillissement écologiquement intéressant des boisements reconstitués et une protection des espaces boisés sur le long terme.

Les principales phases de travaux

Deux ans de travaux sont nécessaires pour créer et mettre en service le poste source et les réseaux moyenne tension émergents.

- **Décembre 2023** : Défrichage de la parcelle destinée à accueillir le poste source
- **1er semestre 2024** : travaux de réalisation de la plateforme du poste source
- **2e semestre 2024** : construction du bâtiment de contrôle du poste source ; Travaux de terrassement pour création des réseaux enterrés
- **1er semestre 2025** : installation du transformateur du poste source, et travaux électriques et réalisation des travaux de raccordement au Réseau Public de Transport piloté par RTE (Réseau de Transport Electricité) comprenant notamment l'élévation d'un nouveau pylône sur la parcelle du poste source
- **2e semestre 2025** : raccordement du transformateur aux réseaux, et mise en service du poste source
- **Fin 2025** : Après basculement sur les nouveaux réseaux électriques et postes de transformation, dépose des poteaux et réseaux aériens

LES DÉCHETS À POMPIGNAC : UN DÉFI QUI NOUS C



Les déchets ménagers constituent un enjeu majeur sur le plan environnemental, réglementaire ou économique pour nos collectivités.

À Pompignac et sur les 85 communes où il est en charge des déchets ménagers, le SEMOCTOM s'engage dans un vaste programme visant à réduire la quantité de déchets produits. Ce plan ambitieux, appelé « En100ble » en raison de la nécessité de diminuer de 100 kg par habitant la production d'ici à 2030, nécessite la participation active de la population de l'Entre-deux-Mers pour en faire une réussite durable.



Des enjeux réglementaires...

Les politiques publiques en matière de déchets (loi sur la transition énergétique et la croissance verte ainsi que la loi anti gaspillage et économie circulaire) ont fixé des échéances et des objectifs précis pour les prochaines années :

2023 : tous les papiers et emballages vont dans le bac de tri

2024/2025 : chaque foyer doit pouvoir trier ses déchets alimentaires à la source

2025 : La quantité des déchets enfouis doit baisser de moitié

2030 : Les déchets ménagers et assimilés doivent baisser de 15% et dans le même temps 65% des déchets restants doivent être valorisés.

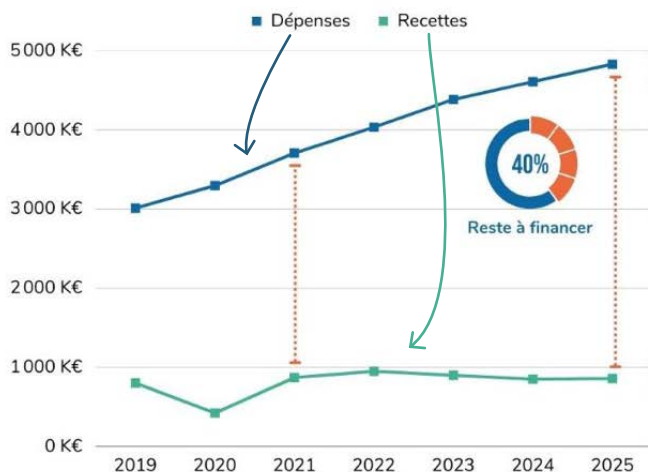
...et financiers qui poussent à agir !

Parallèlement, les coûts de collecte et de traitement des déchets augmentent fortement et la tendance ne va pas vers une diminution : hausse des coûts de fonctionnements (gazole, électricité, maintenance...), hausse des taxes liées à l'élimination (TGAP), hausse des coûts de traitement des déchets (incinération, enfouissement, tri) et baisse combinée des recettes liées à la vente des matériaux recyclables... soit près de 1,5 million d'euros supplémentaires qui ont dû être financés sur l'exercice 2023.

Regardons d'un peu plus près ce que nous jetons dans la poubelle noire ? (chiffres 2022)

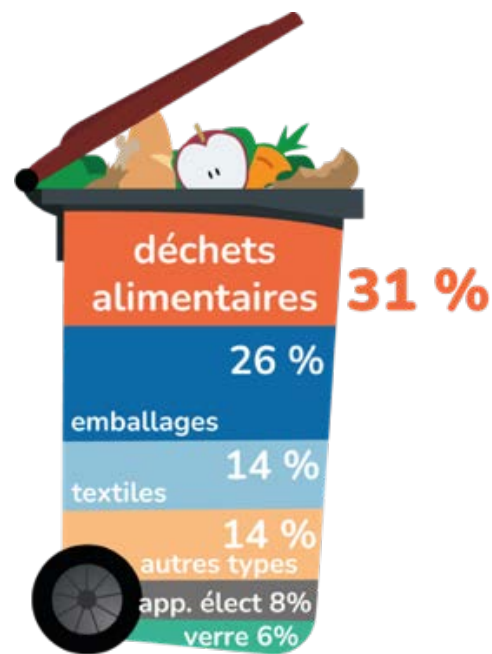
On y trouve encore 67 kg de déchets alimentaires, 57 kg de papiers et emballages, 18 kg (vêtements, déchets électroniques...), 12 kg de verre... Tous ces matériaux sont collectés et brûlés avec les ordures ménagères, ce qui est fort dommage. Si tout ce tri était bien réalisé, il ne resterait dans la poubelle noire que **61 kg par an et par habitant (214 kg/an/hab actuellement)**.

Le non-respect de ces objectifs réglementaires entraînera forcément des surcoûts pour la collectivité.



1,7 M€ à tonne constante
Coût incinération des OMR + 40%
X par 5 taxe incinération
X par 3,5 taxe enfouissement

Recettes moins dynamiques
Baisse historique des cours matériels (papier, carton, plastique, verre)



CONCERNE TOUS

En100ble : bien plus qu'un simple plan d'action, un engagement !

Pour réussir ce challenge, le SEMOCTOM souhaite donner de l'élan à la réduction globale des déchets :

- Moins de déchets du quotidien grâce au compostage, au tri des emballages, au tri du verre.
- Moins de déchets occasionnels avec plus de broyage de végétaux en local, de nouvelles filières en déchèterie et un développement du réemploi et de la réparation.
- Mise en place d'actions de prévention sur les textiles sanitaires, le gaspillage alimentaire et la promotion de l'achat en vrac.

Un tri d'ores et déjà facilité

Le bac jaune accueille désormais tous les papiers et les emballages, et ce, depuis le 1er janvier 2023. Et déjà 10% de tri en plus a pu être recyclé depuis le début de l'année grâce à vos efforts.

Bon à savoir : n'emballiez pas vos emballages... déposez les séparément et vides dans le bac jaune pour un meilleur recyclage

Priorité à la valorisation des déchets alimentaires

Former et équiper gratuitement et à domicile, les foyers du territoire, voici la feuille de route du SEMOCTOM.

Avec une volonté : développer le compostage ou le tri des déchets alimentaires sous toutes ses formes (chez soi, en collectif ou en points de collecte). Et pour ce faire, les messagers du SEMOCTOM seront à Pompignac dans le courant du 2nd semestre 2024. Ils viendront expliquer l'intérêt de la démarche et proposer des solutions gratuites à ceux qui souhaitent s'investir dans le tri de leurs déchets alimentaires.

Des points de collecte seront implantés sur la commune. Il s'agit d'abris bacs qui contiennent en intérieur un bac traditionnel muni d'une housse compostable.

De tels points de collecte sont déjà implantés : une centaine sur le territoire (Loubésien, Cali, Brannais, Rurales de l'Entre-deux-Mers et Convergence Garonne). Ils sont collectés et nettoyés toutes les semaines.

Réduire les quantités portées en déchèteries

En parallèle, le SEMOCTOM veut aussi réduire la quantité de déchets apportée en déchèterie (219 kg/an/habitants en 2022). Comment ? En travaillant avec la population afin de valoriser le tri et le réemploi : simplification des filières et mise en avant des alternatives possibles, développement du broyage des végétaux au niveau communal, réajustement progressif des droits



d'entrées et de dépôts annuels (18 passages et/ou 1800 kg pour 2024).

Chaque habitant peut agir et faire de Pompignac, une commune qui aura su franchir le cap 2030, et donc un modèle en matière de gestion responsable des déchets.

Vendredi 29 mars de 9h à 13h le SEMOCTOM vous propose une initiation au compostage. Stand sur le marché, devant la mairie.



Pour en savoir plus sur le SEMOCTOM et les services proposés rendez-vous sur www.semocotom.com

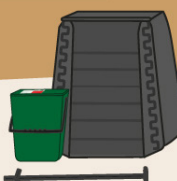


COMPOSTAGE DES BIODÉCHETS

Si vous avez un jardin vous pouvez vous procurer un composteur gratuitement auprès du SEMOCTOM. (site internet ou 05 57 34 53 20)

Pour réussir votre compost, suivez le mode d'emploi disponible sur le site rubrique Accueil > environnement > le compostage > mode d'emploi

LES COMPOSTABLES



Les déchets de végétaux

- Plantes d'intérieur, fleurs
- tontes de gazon (fines couches)
- déchets du potager

Les déchets alimentaires

- Épluchures, restes de fruits et légumes,
- soupes, jus de fruits, sachets de thé
- Agrumes, pain, pâtes, coquilles d'oeufs (écrasés et/ou en petites quantités)

Les déchets « bruns »

- Café (filtres et marc),
- essuie-tout et serviettes de table,
- cartons en petits morceaux
- Coquilles (noisettes, noix...),
- noyaux, broyat de branches
- feuilles mortes, herbes sèches



Vers un nouveau schéma de collecte :

Quand toutes ces solutions de tri et de proximité auront été déployées, un nouveau schéma de collecte, à la mi-2025, pourra être mis en place :

- Un ramassage des points de collecte des déchets alimentaires toutes les semaines,
- Une collecte des ordures ménagères résiduelles (bac gris ou bordeaux) tous les 15 jours, en alternance avec le bac de tri à couvercle jaune.

Décembre 2024 : Fin de la collecte du verre à domicile

En 2022, la collecte du verre en porte à porte a coûté cinq fois plus cher et a été moins performante : 34kg/hab en porte à porte contre 37kg/hab en bornes.

Dangereuse pour les collecteurs, cette solution n'a pas été pérennisée au niveau national. Aussi, et afin d'harmoniser la collecte des emballages en verre sur le territoire (actuellement 5 communes sur 85 bénéficient du ramassage en porte à porte), des bornes de verre en point apport volontaire seront mises en place au cours de l'année et la collecte du verre à domicile sera supprimée.

L'implantation sera soignée, les bornes de nouvelle génération sont de type anti bruit avec dépôt PMR afin de s'intégrer dans l'environnement immédiat.

La dernière collecte des bacs à couvercle verts en porte à porte aura lieu le mardi 17 décembre 2024.

3 QUESTIONS À ELODIE BITTARD, DIRECTRICE DU SEMOCTOM

Dans quel contexte travaille le SEMOCTOM aujourd'hui ?

Le contexte est extrêmement contraint : augmentation des coûts, des prix du carburant et des matières premières, accélération des exigences réglementaires et environnementales, conjugués à une attente grandissante des habitants en quête de solutions environnementales. Dans le même temps, les recettes, en particulier de revente de matériaux, sont en baisse et de manière importante. C'est pour éviter une augmentation exponentielle de la fiscalité que les efforts doivent porter sur la réduction des déchets et donc la maîtrise des dépenses.

Comment pensez-vous obtenir l'adhésion de la population ? Quels sont les freins ?

Le projet En100ble a été élaboré après 24 mois de consultation avec un panel de citoyens et les élus locaux. Les élus du SEMOCTOM ont respecté les lignes rouges dressées par les habitants lors de cette concertation. Le déploiement d'En100ble se fera sur le terrain, au contact des habitants, pour les rencontrer, les informer et les équiper gratuitement. Les freins sont ceux du changement, mais au final, la collecte des déchets (ordures ménagères et tri) reste en porte-à-porte. La fréquence change, mais le service est là, et nous apportons des solutions de facilité.

Si les efforts sont menés, la facture peut-elle baisser ?

Il n'est pas possible de répondre aussi simplement. Si nous réussissons collectivement, les augmentations seront amorties et la fiscalité devrait se stabiliser. Il reste encore plus de 70% de déchets des ordures ménagères qui devraient être triés et recyclés. Pour aller plus loin, il faudrait diviser par deux le tonnage des déchets. C'est un défi collectif et c'est bien l'ambition d'En100ble.



CONCERT DE CUIVRES

Un concert de grande qualité à l'église de Pompignac le samedi 4 novembre avec le groupe EPSILON.



OUVERTURE DE LA SAISON THÉÂTRALE

avec "J'ai envie de toi" qui a rassemblé près de 140 personnes le 10 novembre 2023. Succès, éclats de rire et toujours un grand plaisir de retrouver sur scène les comédiens du Théâtre des Salinières.



COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE 2023

Enfants de l'école élémentaire et nombreux Pompignacais étaient présents aux côtés de Mme le Maire pour commémorer la victoire du 11 novembre 1918 et honorer nos morts pour la France.



REPAS DES SÉNIORS

Cette année, après 3 années de vigilance COVID nous ayant privé de cet événement, les aînés de Pompignac étaient invités par la municipalité au repas des séniors, le dimanche 19 novembre.

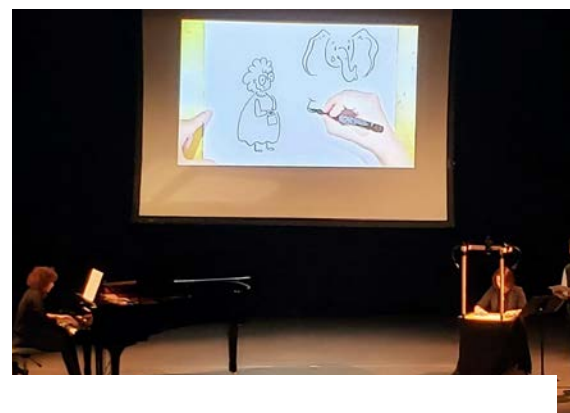
Nous avons ainsi pu renouer avec ce moment de partage et de convivialité autour d'un déjeuner festif suivi d'une après-midi dansante.



MARCHÉ DE NOËL LES 16 ET 17 DÉCEMBRE 2023

Grande réussite pour cette 2ème édition du marché de Noël organisé par la Mairie.

Un programme de festivités pour tous avec marché des créateurs, marché gourmand, manège, lectures de Noël, balade en poneys et surtout ... visite du Père Noël.



ANIMATIONS POUR LES ENFANTS

Le 2 décembre dernier, le Charivari des mômes de la CDC faisait salle comble.

L'histoire de Babar contée et dessinée en direct mise en musique par Francis Poulenc a ravi petits et grands !

Le 23 décembre dernier, la Mairie offrait la séance de cinéma de Noël à tous les enfants pompignacais suivie d'un goûter. Le père Noël était invité pour le plus grand plaisir des enfants.



COMMUNICATION POUR LA PROMOTION DES ÉVÉNEMENTS : UN CHIFFRE À RETENIR POUR 2023

190

Notre commune est riche d'événements culturels, festifs organisés par la municipalité et les associations.

La municipalité mobilise tous ses moyens de communication pour vous informer afin que vous puissiez profiter d'un programme varié et de grande qualité.

La répartition par origine et thème vous est présentée dans les graphiques joints.

Aussi, si vous êtes en demande d'un divertissement, d'une activité ou d'une animation, connectez-vous aux supports de communication de Pompignac, vous trouverez certainement, dans le volume, un événement à votre convenance et à proximité.

Et si vous souhaitez communiquer sur un événement que vous organisez, une seule adresse :

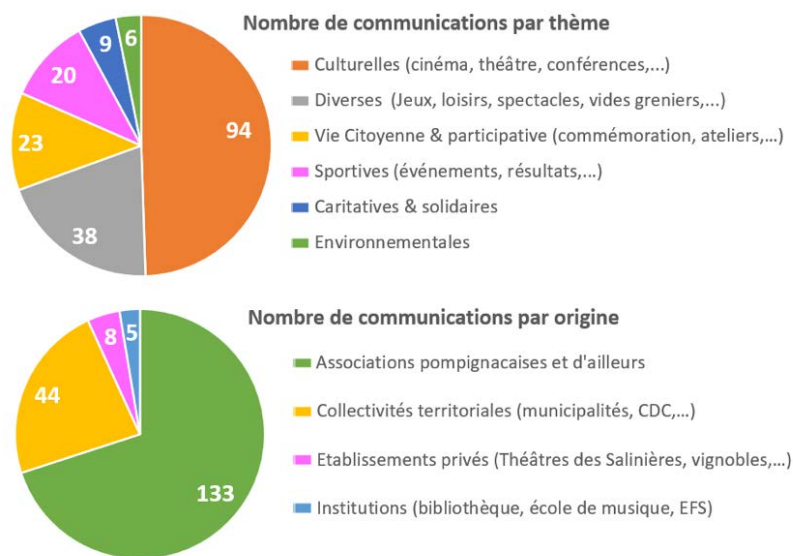
communication@pompignac.fr

Pour vous informer sur la vie de Pompignac, RDV : PanneauPocket, www.pompignac.fr ou sur notre page facebook www.facebook.com/communedepompignac

Panneau Pocket est disponible gratuitement sur Google Play, l'App Store d'Apple, et sur l'AppGallery d'Huawei.

100% gratuit, 100% anonyme (pas de création de compte, pas de récolte de données personnelles), 0% publicité. Recherchez POMPIGNAC et cliquez sur le cœur à côté pour l'ajouter aux favoris et recevez toute l'actualité de la commune en temps réel ou que vous soyez ! Pour plus de lisibilité une rubrique spécifique événements associatifs et festifs est créée. Cliquez également sur le cœur !

Si vous rencontrez des difficultés d'installation, rendez vous en mairie, vous y trouverez un accompagnement efficace pour télécharger l'application.



LA PARENT(...)ÈSE

APPEL À PROJETS PARTICIPATIFS



Dans le cadre de ses animations, la Parent(...)èse vous propose de vous inscrire dans le cadre de projets participatifs :

1 Les aménagements du jardin de la bibliothèque : Que souhaitez-vous y trouver ? Comment l'imaginez-vous ? Un budget municipal sera dédié à ce projet.

2 Une grainothèque à la bibliothèque : vous avez des talents en origami, le jardin c'est votre truc, les fruits/plantes aromatiques et légumes n'ont aucun secret pour vous ? Venez participer à la création de la grainothèque de la bibliothèque et réfléchir à son fonctionnement et sa mise en œuvre.

3 Vous êtes fan d'un genre littéraire : venez pour participer à la création d'un fond qui n'existe pas encore à la Parent(...)èse : science-fiction, Cosy mystère, contes, manga... Vous pourrez participer aux achats, à la mise en rayon, et à la mise en valeur de ces nouveaux fonds.

Le planning des réunions dédiées vous sera communiqué dès que les projets se mettront en place.

Pour faire connaître vos envies et votre souhait de participer à un ou plusieurs de ces projets, vous pouvez contacter la bibliothécaire par mail à : bibliotheque@pompignac.fr



Atelier informatique

Avec l'ouverture de notre bibliothèque, la collectivité dispose désormais d'un lieu adapté pour la tenue régulière d'ateliers informatiques les mercredis de 14h à 16h.

Organisés par José Santiago, Conseiller numérique de la Communauté de Communes, ces ateliers sont gratuits.

Dans un 1er temps, les ateliers seront individuels afin d'évaluer le niveau et les besoins des personnes.

Par la suite, le conseiller numérique constituera des groupes selon les attentes et proposera des ateliers collectifs sur diverses thématiques qu'il aura identifiées.

Si vous êtes intéressé, contactez José Santiago qui vous recontactera :

Tel: 06 14 86 16 31

conseiller.numerique@cdc-coteaux-bordelais.fr



CARNAVAL

AUX JEUX OLYMPIQUES

Partie intégrante du patrimoine collectif, la parade de Carnaval est l'occasion de partager un moment familial convivial. Aussi l'équipe municipale vous propose de renouer avec cette tradition festive et ludique en vous invitant le samedi 9 mars 2024 à participer à la parade de Carnaval dans Pompignac.

Nos équipes d'animation des écoles s'y préparent déjà !

Elles confectionnent des décorations et des déguisements, avec les enfants qui fréquentent le service périscolaire, dans le cadre d'ateliers imaginés par les agents des écoles.

Le thème choisi pour cette première édition : LES JEUX OLYMPIQUES.

Rendez-vous devant la mairie à 14h30 pour un départ du cortège à 15h : des invités-surprises attendront petits et grands !

Une banda assurera l'animation musicale de cette joyeuse parade.

Un goûter sera proposé par la municipalité et l'association des parents d'élèves aux participants, à l'issue de la parade organisée autour de notre centre bourg.

Nous vous attendons nombreux, en famille, parés des couleurs olympiques, pour partager cette fête.



CARNIVAL

SAMEDI 9 MARS 2024

15H-16H30 PARADE
Départ devant la mairie

16H30
PLACE DE L'ENTRE-DEUX-MERS
ANIMATIONS
GOÛTER PROPOSÉ PAR
LE GPEP
ET LA MAIRIE

VEZ EN FAMILLE, DÉGUIÉS SUR
LE THÈME DES JEUX OLYMPIQUES
POUR DÉFILER DANS POMPIGNAC !

COMMUNE DE
POMPIGNAC

GPEP

LA SAGA DU LANCIER : DECOUVREZ L'HISTOIRE DE POMPIGNAC EN VOUS AMUSANT

ATELIER PEINTURE SUR FIGURINE – 10 FÉVRIER 2024

De 15h à 16h30 dans l'annexe de la salle polyvalente
La municipalité vous propose une activité culturelle et ludique pour toute la famille.

La Saga du Lancier vous fait découvrir l'Histoire de Pompignac au travers de figurines ! Peignez des figurines représentant les métiers qui ont façonné le village au cours des décennies. L'activité est ouverte aux petits et grands dès l'âge de 6 ans pour découvrir l'art créatif sous tous ces angles. Pour les plus créatifs d'entre vous une figurine surprise sera disponible à la peinture sur l'univers des Super-Héros !

Alors venez passer un bon moment en famille ! nous vous attendons nombreux.



RETOUR SUR LE TOURNOI DE PÉTANQUE ROSE

Une association qui allie convivialité, bonne humeur et aide. Le 15 octobre dernier s'est tenue la 2ème édition de « pétanque rose » événement que notre association organise, durant octobre rose, afin de récolter des fonds pour la recherche et l'accompagnement des femmes touchées par le cancer. En 2023, dans le cadre de notre soutien à la Maison RoseUp, l'association « Les Pompigirls » a été invitée à un cocktail de remerciements au château du Haillan le mardi 5 décembre 2023.

Le succès de la 2ème édition du tournoi de pétanque féminin, a permis de reverser la somme de 1100 € à la Maison RoseUp. Merci à toutes les participantes et aux donateurs.

**La Maison RoseUp**

La Maison RoseUp Bordeaux apporte aux femmes touchées par un cancer les outils nécessaires pour traverser au mieux la maladie. Dans ce cocon, elles sont accueillies quel que soit leur cancer, et ce, dès l'annonce, pendant et après les traitements.

LA VILLA ROMANE**LES COLOCATAIRES VOUS INFORMENT**

La villa Romane de Pompignac est notre habitat inclusif dans lequel nous vivons en harmonie. Nous sommes sept adultes en situation de handicap et notre maison se situe au-dessus du magasin Spar au centre du village.

Cette année, nous avons un grand projet. Nous avons envie de partir ensemble en vacances au bord de la mer. Afin de financer ce projet, nous organisons des manifestations diverses (vide-grenier, des repas à thème payants (paëlla, créole) au sein de la villa, un mercredi après-midi pour fêter).

Dans les mois à venir, nous continuerons à vous proposer de nous aider par votre participation à nos nouveaux événements : un après-midi autour d'une galette en janvier, un repas spécial hiver tout comme nous l'avons fait lors du marché de Noël le 17 décembre, ainsi que lors d'un après-midi de Noël le 20 décembre pour les enfants.

Regardez bien, sur vos portables l'application « Panneau Pocket » de notre mairie ainsi que les affiches dans nos commerces pour vous tenir informés. A très bientôt !

FC RIVE DROITE 33**UN CLUB PROMETTEUR**

Né le 01 juillet 2022, le FC RIVE DROITE 33 est le fruit de la fusion de trois clubs emblématiques de la Rive Droite :

La Ste Jeunesses d'Artigues, le C.A Carignanais et les Coteaux Bordelais, composés des Communes de Bonnetan, Camarsac, Croignon, Fargues Saint Hilaire, Pompignac, Sallebœuf et Tresses.

Cette nouvelle association a pour vocation de redynamiser le football associatif de cette région. Depuis 1 an, dans un contexte de mutualisation, le club a pris des décisions judicieuses en regroupant progressivement les communes les plus dynamiques du territoire.

Ainsi, le FC RIVE DROITE 33 est en voie de pérenniser ses activités et de s'affirmer sur et en dehors des terrains de la région Aquitaine. Le club compte actuellement environ 800 licencié(e)s, allant de l'école de foot aux vétérans, avec une école de foot féminin en plein essor.

Le club a récemment accueilli un nouveau président, Thierry Mallo, qui perpétuera le travail effectué par Francis Sicard et Laurent Dias.

Cette transition à la tête du club assure la continuité de ses activités et de son développement.

Avec une équipe dirigeante dynamique et un fort engagement envers le football associatif, le FC RIVE DROITE 33 est prêt à écrire de nouvelles pages de succès dans l'histoire du football de la Rive Droite.

LA COMPAGNIE DE LA LAURENCE**NOS PROCHAINES DATES...**

Dans le cadre des matinées théâtrales de la FNCTA, participation libre.

Dimanche 21 janvier : Une petite pause etc... par Les lecteurs de la Compagnie de la Laurence. Des textes savoureux, pleins d'humour... Durée 1 heure

Dimanche 11 février : Théâtre Mon Amour, spectacle créé par les Compagnies Diversités et Théâtrons Ensemble de Biarritz, Mise en scène Leonardo Alejandro Hincapié. Durée 1 heure

Samedi 30 et dimanche 31 mars : Les Pompign'ACTES, notre festival de théâtre amateur avec des spectacles divers, théâtre, improvisation... réservez ces dates ! Le programme sera communiqué courant janvier sur www.pompignactes.com

Contact : Josiane GUILLAUME – Tél. 06 11 75 36 51

mail : ciedelalaurence@gmail.com

Site : <https://ciedelalaurence.com>



DES FOULÉES TOUJOURS PLUS POMPIGNAÇAISES

SAVE THE DATE LES 13 ET 14 AVRIL 2024

L'événement 'Les Foulées Pompignacaises', organisé par l'association éponyme en partenariat avec la municipalité de Pompignac revient ce printemps pour sa 17^e édition.

La manifestation s'étendra cette année encore sur deux jours avec sa nocturne à la lampe frontale qui pourrait devenir à terme l'une des signatures de cet événement. Et sa partie diurne accessible au plus grand nombre et d'une grande diversité. Le tout ravira aussi bien nos sportifs les plus aguerris que ceux venus plus simplement profiter des parcours et de nos paysages, seul, en groupe ou en famille. Ce moment nature se voudra encore une fois sportif, culturel, festif et caritatif comme à chaque édition.

Cette année l'association française du Syndrome Phelan-McDermid sera mise en avant et bénéficiera des dons reversés. Choix tout naturel puisque ce syndrome affecte une petite pompignacaise.

Réservez cette date, ce week-end du 13 et 14 avril 2024 et vivez, revivez l'expérience de l'intérieur ou de l'extérieur.

Toute l'équipe d'organisation s'affaire à vous préparer un événement, si ce n'est à la hauteur du précédent, encore plus magique à vivre tant pour les participants que pour les bénévoles.

Nous mettons à votre disposition d'ores-et-déjà un formulaire pour vous faire connaître(2) comme bénévole ou adhérent et venir encadrer la manifestation le jour J.



Venez rejoindre l'organisation et/ou l'association, devenez actrices, acteurs, adhérentes ou adhérents, et participez à la construction de cet événement.

Cette année encore, vos Foulées Pompignacaises ont besoin de vous.

(1)- Enregistrer la date,

(2)- formulaire accessible sur la page FB <https://www.facebook.com/profile.php?id=100091875574074>

SPORT FITNESS POMPIGNAÇAIS

LA SAISON 2023-2024



UNE ASSOCIATION
T O U J O U R S
PRESENTE DEPUIS
PLUS DE 40 ANS
A POMPIGNAC,
grâce à :

- nos 2 coachs
dynamiques,

sympathiques et compétents : CLAIRE
et JEROME

- des adhérents actifs et motivés,
- une ambiance conviviale, avec des
petits événements tout au long de
l'année (apéros, repas...)
- une prestation bihebdomadaire très
appréciée :

4 cours de 1H répartis comme suit :

- LUNDI avec Claire de 18H30 à 19H30
puis de 19H30 à 20H30 – RENFORCEMENT
MUSCULAIRE / CARDIO (en alternance)
- MERCREDI avec Jérôme de 18H30 à
19H30 puis de 19H30 à 20H30 – STEP /
RENFORCEMENT MUSCULAIRE / CARDIO
TRAINING

- un espace de pratique des plus
agréables et fonctionnel : les cours
ont lieu à la salle de motricité (école
maternelle) pour permettre d'évoluer
dans des conditions optimales

Rappel pour la pratique : chaussures
propres spécifiques pour la salle, une
serviette et de quoi s'hydrater sont le
minimum requis dans votre sac.

La cotisation est de 192 euros /an et
adaptée en cas d'inscription en cours
d'année.

Vous serez les bienvenus à tout moment
(2 cours d'essai offerts) !!

Sportivement,

Le Bureau : Stéphanie, Martine,
Claudine (06 08 11 00 76)

LA LUDO THEQUE

2024 À LA LUDOTHÈQUE TERRES DE JEU : ÇA DÉMARRE FORT !

Finies les fêtes et les vacances, place à un début d'année punchy.

La ludo s'est bien reposée et repart d'ores et déjà vers de nouvelles aventures !
En effet, en plus des accueils de Jeu sur place, le prêt, les ateliers auprès des
collectivités, soirée jeux mensuelle et anniversaires dans nos murs, voici un
aperçu de ce qui vous attend :

- Mercredi 3 janvier, 9h30-12h : « Jouons autour de l'hiver », des jeux en tout
genre pour grelotter pour de faux ! Gratuit, de 0 à 99 ans, salle Jo Casamassima
à Fargues Saint-Hilaire

- Vendredi 16 février, 18h30-23h : soirée jeux pour tous (jeux surdimensionnés,
de construction, de société, d'éveil...), gratuit, salle des fêtes de Camarsac

- A venir : escape game Le masque maléfique, ambiance école de sorciers,
dans les murs du château de la Séguinie, à Tresses, de 7 ans jusqu'aux adultes,
8-10€/personne, gratuit en dessous de 7 ans

- A venir : assemblée générale de la ludothèque : un moment important
dans la vie d'une association, et l'occasion pour tous de découvrir l'envers
du décor, et d'être surpris de tout ce qui se passe quand la porte est fermée.
Vous souhaitez participer à la vie associative ? Rencontrez-nous et entrez au
Conseil d'Administration si ça vous tente !

Nous n'avons plus qu'une chose à ajouter... A vos agendas, prêts ? Partez !
ludotheque.terredejeu@gmail.com, 07 83 94 06 80

LE TEMPS DE VIVRE

AU PROGRAMME

Après une fin d'année festive notamment avec son repas de Noël et ses
nombreuses animations, le Temps de Vivre a réuni son Assemblée Générale le
11 janvier dernier et présenté son agenda des prochains mois :

En février :

jeudi 8 : Fête de la Chandeleur

jeudi 15 : Déjeuner au restaurant du Golf de Teynac précédé d'une marche
le matin

En mars :

du 1er au 4 : Carnaval de Nice et fête du citron à Menton

samedi 9 : Journée au cœur du Périgord Blanc

du 11 au 18 mars : voyage aux ILES CANARIES

jeudi 21 mars : repas du Club avec diverses animations

En avril :

vendredi 12 avril : circuit à pied dans CENON avec découverte des châteaux
puis déjeuner au restaurant

INFORMATION : Françoise BLANCO, Présidente - 06 12 05 26 66

AGENDA & CINÉMA

20/01 Vœux du Maire - 11h - Salle Maurice Déjean

21/01 Matinée théâtrale par la FNCTA
15h30 - Salle Maurice Déjean - p.14

03/02 Loto du Judo - 19h - Salle Maurice Déjean

04/02 Vide grenier du basket - 9h-18h - Salle Maurice Déjean

09/02 Théâtre des Salinières

« **Le dîner de cons** »

20h30 - Salle Maurice Déjean

10/02 Atelier peinture sur figurines avec la Saga du Lancier -15h-16h30 - Annexe de la Salle Maurice Déjean

10/02 Conférence « Mythes et légendes : les portes de l'éternité » de Jean-

Michel COUVERT avec l'Espace Citoyen

Pompignacais - 19h30 - Salle Maurice

Déjean - Sur réservation libre participation

11/02 Matinée théâtrale avec la FNCTA

15h30 - Salle Maurice Déjean - p.14

18/02 Bal Lindo Tango

16h/21h - Salle Maurice Déjean

03/03 Bal Lindo Tango

16h/21h - Salle Maurice Déjean

08/03 Conférence « Marco Polo » par

André DUPLANTIER avec l'Espace

Citoyen Pompignacais - 19h30 - Salle

Maurice Déjean - Sur réservation libre

participation

09/03 Carnaval des écoles

organisé par GPEP et la municipalité - 15h

Place de l'Entre-Deux-Mers

09/03 Théâtre des Salinières

« **Père ou fils** »

20h30 - Salle Maurice Déjean

15/03 « THE O CITY VIPERS » avec la CdC

Coteaux Bordelais - Venez vibrer au son

hot jazz ! - 20h30 - Salle Maurice Déjean

23/03 Grand Nettoyage de Printemps Inter-

tercommunal avec la CdC Coteaux Bor-

délais

24/03 Vide grenier du basket - 9h-18h -

Salle Maurice Déjean

30-31/03 Pompign'ACTES - avec la Cie

de la Laurence - 21e festival de théâtre

amateur - Salle Maurice Déjean - p.14

06/04 Conférence « L'intelligence

Artificielle » par Denis LAVIGNE avec

l'Espace Citoyen Pompignacais - 19h30

- Salle Maurice Déjean - Sur réservation

libre participation

07/04 Course d'orientation organisée par

le GPEP

12/04 Théâtre des Salinières

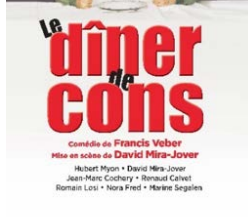
« **Rupture à domicile** »

20h30 - Salle Maurice Déjean

13-14/04 Les Foulées Pompignacaises

21/04 Bal Lindo Tango

16h/21h - Salle Maurice Déjean



THÉÂTRE DES SALINIÈRES

LE DÎNER DE CONS

Vendredi 9 février à 20h30

Si Pierre Brochant vous invite un soir à dîner, méfiez-vous car il a une spécialité...

Chaque mercredi, Pierre et ses amis organisent un dîner de cons. Le principe est simple : chacun amène un con. Celui qui a dégotté le con le plus spectaculaire est déclaré vainqueur. Ce soir, Pierre Brochant exulte car il pense avoir découvert un champion du monde. Le con idéal. Un con de classe mondiale en la personne de François Pignon, comptable au ministère des finances, passionné de modèles réduits en allumettes.

PÈRE OU FILS

Samedi 9 mars à 20h30

Bertrand et Alexandre Delorme, père et fils, n'entretiennent pas d'excellentes relations. Le temps d'un week-end complètement fou, le père et le fils se retrouvent chacun dans le corps de l'autre.

Comment le fils, dans le corps de son père, va-t-il gérer sa campagne des législatives ?

Comment le père, dans le corps de son fils, va-t-il passer le week-end avec sa fiancée ?

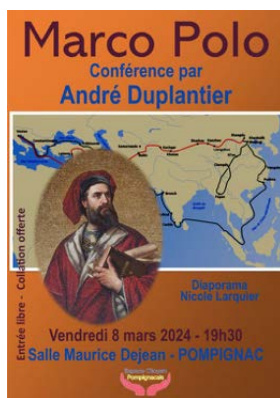
Et si cette situation catastrophique et surréaliste devenait finalement une chance pour réapprendre à se connaître ? Et à s'aimer...

RUPTURE À DOMICILE

Vendredi 12 avril à 20h30

Un soir, Eric, fondateur de «Rupture à domicile.com», est missionné par Hyppolite pour annoncer à sa compagne qu'il a décidé de la quitter. C'est là qu'Eric tombe sur Gaëlle, son ex, partie il y a 7 ans sans la moindre explication.

Evidemment, Eric ne lui dit pas la véritable raison de sa présence. Il pense avoir un coup d'avance car, en retrouvant son ex, il sait avant elle qu'elle va se retrouver célibataire... Mais Eric est loin de se douter qu'Hyppolite a changé d'avis et surtout qu'il va les rejoindre...



PROGRAMME CINÉMA JANV / FÉV / MARS / AVRIL 2024

Retrouvez le programme cinéma sur le site de la mairie

pompignac.fr



Bulletin d'information
Directrice de la publication :
Céline Deligny-Estovet

Conception-rédaction :
Laura Coste
www.lauracoste.fr

Imprimé à 1 600 exemplaires
par Sud-Ouest Numérique

Mairie de Pompignac
23, avenue de la mairie
33370 Pompignac
05 57 97 13 00
mairie@pompignac.fr
www.pompignac.fr

[f @communedepompignac](https://www.facebook.com/communedepompignac)

crédits : freepik, quadria, pch.vector

IMPRIM'VERT®

